



Document d'information tarifaire



Nom du prestataire de compte : Banque Nagelmackers S.A.

Intitulé du compte : Compte Vue Nagelmackers

Date : 15/11/2021

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans la Liste Générale des Tarifs ainsi que dans les autres documents précontractuels et contractuels disponibles sur nagelmackers.be.
- Le glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement. Vous le trouverez également à la fin de ce document.

Les tarifs (en EUR) et commissions (en%) des produits et services s'entendent TVA (21%) comprise lorsque celle-ci est d'application.

Service	Frais	
Services de compte généraux		
Tenue de compte [Compte Vue Nagelmackers]	Par mois	2,00 EUR
	Total des frais annuels	24,00 EUR
Inclut une offre groupée de services comprenant :		
<ul style="list-style-type: none">• tenue de compte (ouverture/gestion/clôture)• nombre illimité d'opérations électroniques :<ul style="list-style-type: none">- domiciliations et ordres permanents- virements en EUR dans la zone euro et pays équivalents- virements instantanés en EUR vers une banque belge participante- virements en EUR à un Self Banking Nagelmackers- retraits d'espèces en EUR aux guichets automatiques et paiements auprès de commerçants dans la zone euro au moyen d'une carte de débit- débits des relevés de dépenses mensuelles des cartes de crédit		

<ul style="list-style-type: none"> • utilisation de l'Online & Mobile Banking (lecteur de cartes Nagelmackers non inclus) • fourniture de 2 cartes de débit (Bancontact et Maestro) • fourniture de 1 carte de crédit Mastercard Platinum (si acceptée par le département Crédits) • tenue de comptes à vue en devises (ouverture/gestion/clôture) <p>Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément.</p>																	
Paiements (à l'exclusion des cartes)																	
<p>Virement en euros</p> <ul style="list-style-type: none"> • Virement au guichet dans la zone euro et pays équivalents • Traitement virement urgent • Frais de rejet virement impayé • Traitement annulation virement <p>Domiciliation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Frais de rejet domiciliation impayée <p>Ordre permanent</p> <ul style="list-style-type: none"> • Frais de rejet ordre permanent impayé 	<table> <tr> <td>Par opération</td> <td>7,26 EUR</td> </tr> <tr> <td>Par opération</td> <td>12,00 EUR</td> </tr> <tr> <td>Par opération</td> <td>10,00 EUR</td> </tr> <tr> <td>Par opération</td> <td>15,00 EUR</td> </tr> <tr> <td>Par opération</td> <td>5,00 EUR</td> </tr> <tr> <td>Par opération</td> <td>5,00 EUR</td> </tr> </table>	Par opération	7,26 EUR	Par opération	12,00 EUR	Par opération	10,00 EUR	Par opération	15,00 EUR	Par opération	5,00 EUR	Par opération	5,00 EUR				
Par opération	7,26 EUR																
Par opération	12,00 EUR																
Par opération	10,00 EUR																
Par opération	15,00 EUR																
Par opération	5,00 EUR																
Par opération	5,00 EUR																
Cartes et espèces																	
<p>Fourniture d'une carte de débit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fourniture d'une carte de débit supplémentaire (Bancontact et Maestro) avec accès à l'Online & Mobile Banking • Fourniture d'un duplicata de carte <p>Fourniture d'une carte de crédit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fourniture d'une carte de crédit Mastercard Platinum supplémentaire (si acceptée par le département Crédits) • Fourniture d'un duplicata de carte <p>Fourniture d'une carte prepaid</p> <p>Fourniture d'un lecteur de cartes Nagelmackers</p>	<table> <tr> <td>Par mois</td> <td>3,63 EUR</td> </tr> <tr> <td>Total des frais annuels</td> <td>43,56 EUR</td> </tr> <tr> <td>Par carte</td> <td>3,03 EUR</td> </tr> <tr> <td>Par mois</td> <td>3,50 EUR</td> </tr> <tr> <td>Total des frais annuels</td> <td>42,00 EUR</td> </tr> <tr> <td>Par carte</td> <td>3,03 EUR</td> </tr> <tr> <td>Service non disponible</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>9,99 EUR</td> </tr> </table>	Par mois	3,63 EUR	Total des frais annuels	43,56 EUR	Par carte	3,03 EUR	Par mois	3,50 EUR	Total des frais annuels	42,00 EUR	Par carte	3,03 EUR	Service non disponible			9,99 EUR
Par mois	3,63 EUR																
Total des frais annuels	43,56 EUR																
Par carte	3,03 EUR																
Par mois	3,50 EUR																
Total des frais annuels	42,00 EUR																
Par carte	3,03 EUR																
Service non disponible																	
	9,99 EUR																

<p>Retrait d'espèces en euros (en zone euro)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans une agence Nagelmackers • A un distributeur automatique de billets avec une carte de débit • A un distributeur automatique de billets avec une carte de crédit <p>Retrait d'espèces dans une autre devise (hors zone euro)</p> <ul style="list-style-type: none"> • A un distributeur automatique de billets avec une carte de débit • A un distributeur automatique de billets avec une carte de crédit <p>Dépôt d'espèces en euros dans une agence Nagelmackers</p>	<p>Par retrait 7,26 EUR</p> <p>Par retrait 0,00 EUR</p> <p>Par retrait 2,50 EUR + 2,00%</p> <p>Par retrait 3,00 EUR + 0,40% (max. 9,99 EUR) + 1,90% de commission de change</p> <p>Par retrait 2,50 EUR + 2,00% + 1,25% de commission de change</p> <p>Par dépôt 7,26 EUR</p>
Découverts et services connexes	
Facilité de découvert	Service non disponible
Autres services	
<p>Assurance compte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance décès par accident <p>Extraits de compte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Via Online Banking • Via envoi postal • Frais de duplicata extraits de compte 	<p>Par an 4,00 EUR</p> <p>Compris dans le forfait du compte (lecteur de cartes Nagelmackers non inclus)</p> <p>Par enveloppe de maximum 12 feuillets 1,21 EUR (frais administratifs) + frais de port PRIOR selon le tarif bpost en vigueur</p> <p>Par extrait 12,10 EUR</p>

**ANNEXE - LISTE DES SERVICES LES PLUS REPRESENTATIFS LIES A UN
COMPTE DE PAIEMENT**

TERME	DEFINITION
TENUE DE COMPTE	Le prestataire de compte gère le compte en euros utilisé par le client.
FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement sur le compte du client.
FOURNITURE D'UNE CARTE DE CRÉDIT	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client. Le montant total correspondant aux opérations effectuées à l'aide de cette carte au cours d'une période convenue est prélevé intégralement ou partiellement sur le compte de paiement du client à une date convenue. Un contrat de crédit entre le prestataire et le client détermine si des intérêts seront facturés au client au titre du montant emprunté lorsqu'il s'agit d'une carte de crédit avec crédit renouvelable.
FOURNITURE D'UNE CARTE PREPAID	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client et qui permet de stocker de la monnaie électronique. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement du montant chargé sur la carte prepaid du client.
RETRAIT D'ESPÈCES EN EUROS	Le client retire des espèces à partir de son compte en euros.
RETRAIT D'ESPÈCES DANS UNE AUTRE DEVISE	Le client retire des espèces à partir de son compte dans une autre devise que l'euro.
VIREMENT EN EUROS	Le prestataire de compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, en euros dans la zone SEPA.
ORDRE PERMANENT	Le prestataire de compte effectue, sur instruction du client, des virements réguliers, d'un montant fixe, du compte du client vers un autre compte.
DOMICILIATION	Le client autorise quelqu'un d'autre (le bénéficiaire) à donner instruction au prestataire de compte de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Le prestataire de compte vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenue(s) entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier.
FACILITE DE DECOUVERT	Le prestataire de compte et le client conviennent à l'avance que le client peut aller en négatif lorsqu'il n'y a plus de liquidités sur le compte. Le contrat définit le montant maximal susceptible d'être emprunté et précise si des frais et des intérêts seront facturés au client.
ASSURANCE-COMPTE	Le prestataire de compte offre une assurance liée au compte du client.
EXTRAITS DE COMPTE	Le prestataire de compte fournit une information sur le solde et les transactions du compte du client.